



INFORMATION DES ACQUEREURS ET DES LOCATAIRES  
DE BIENS IMMOBILIERS SUR LES RISQUES MAJEURS  
**COMMUNE DE LE TOUVET**  
ZONAGE REGLEMENTAIRE DU PPR INONDATION ISERE AMONT

Avertissement : seuls les plans de zonage papier  
des documents approuvés ont une valeur réglementaire

Légende :

Niveau de contraintes \*

- Zones d'interdiction
- Champs d'inondation contrôlée
- Zones de contraintes particulières
- Zones de contraintes moyennes
- Zones de contraintes faibles
- Zones de contraintes faibles  
(cruie historique et remontées de nappe)

Nature du risque \*\*

I, I1, I2, I3 Crues de l'Isère

Localisation du risque \*\*\*

- a : espaces agricoles
- s : champs d'inondation contrôlée
- u : zones urbaines ou d'activités existantes et futures
- n : espaces naturels

Périmètre de la crue historique

Limites communales

Parcelles cadastrales

Bati

Brèches

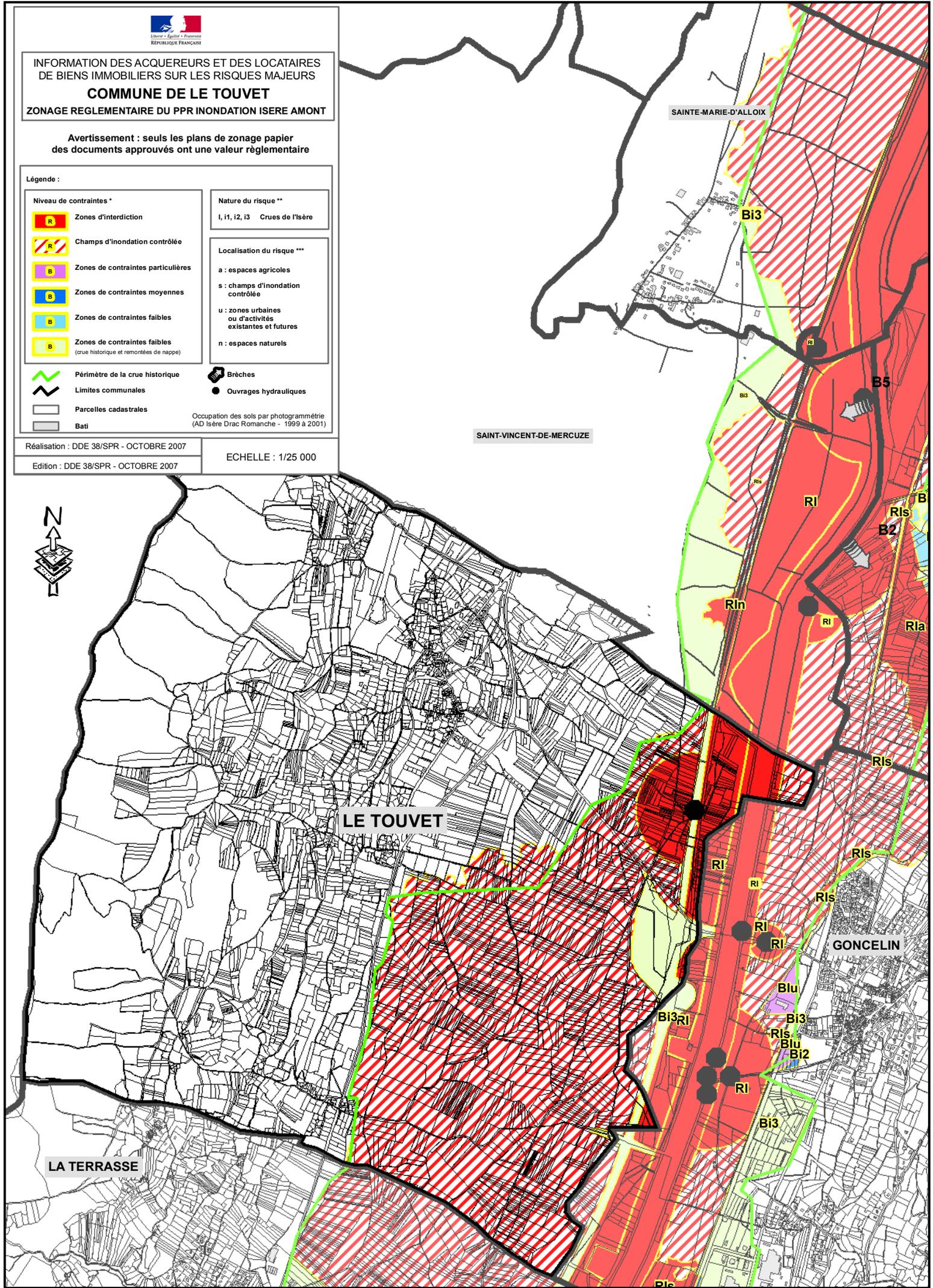
Ouvrages hydrauliques

Occupation des sols par photogrammétrie  
(AD Isère Drac Romanche - 1999 à 2001)

Réalisation : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007

ECHELLE : 1/25 000

Édition : DDE 38/SPR - OCTOBRE 2007



LE TOUVET

LA TERRASSE

SAINTE-MARIE-D'ALLOIX

SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE

GONCELIN

Bi3

B5

B1

Ris

B2

Ria

Ris

Ris

Ris

Ris

RI

Rin

RI

Bi3RI

B1u

Bi3

Ris

B1u

Bi2

Bi3

Bi3